

Séance d'information sur la mobilité "out" Etudiants-es en BA et MA

LA MOBILITE AU NIVEAU BACHELOR

FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

LA MOBILITE AU NIVEAU BACHELOR

- « Les programmes de mobilité s'adressent aux étudiants de **seconde partie** et doivent être approuvés au préalable par le Doyen, sur proposition du Comité scientifique du Baccalauréat universitaire postulé et sur la base d'un **Contrat d'études** » ([art. 25 RE](#)).
- Le séjour de mobilité intervient de préférence en **3^{ème} année d'études** (semestres 3 et 4 de la 2^{ème} partie).
- Un séjour peut durer de **1 à 2 semestres**.

MOBILITE AU NIVEAU BACHELOR: principes

Comment établir un plan d'études de mobilité?

- Équivalences **strictes** pour les cours **obligatoires**
- Équivalences **thématiques** pour les enseignements à **choix**
- **Equivalences hors discipline** du Baccalauréat universitaire pour les enseignements à **option en Faculté**
- Equivalences **larges** pour les **options libres**



Soyez attentifs à la cohérence de votre projet de mobilité.



LA MOBILITE AU NIVEAU BACHELOR: règles

Vous devez accorder la priorité à la réussite des enseignements de votre Baccalauréat à l'UNIGE:

- En cas d'échec, privilégiez la session de rattrapage d'août/septembre pour représenter des examens échoués;
- Si vous avez échoué à un examen à l'UNIGE et devez le repasser durant votre séjour de mobilité, il vous faut revenir pour la session d'examens à Genève et vous ne pourrez pas suivre le cours l'année d'après ni changer la modalité d'examen.

LA MOBILITE AU NIVEAU BACHELOR: règles

En mobilité, vous restez soumis-e au règlement d'études du BA SdS:

- Les mêmes règles qu'à l'UNIGE prévalent en mobilité, en particulier, le fait de devoir réussir en **trois tentatives maximum** un enseignement auquel vous vous inscrivez en mobilité.
- Il n'est pas possible de changer d'enseignement ou de l'abandonner une fois inscrit.
- Il n'est pas possible de procéder à des conservations de notes pour les crédits de mobilité.
- Il n'est pas possible en cas d'échec de prendre un enseignement en remplacement à UNIGE lors de votre retour de mobilité.

LA MOBILITE AU NIVEAU MASTER

FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

LA MOBILITE AU NIVEAU MASTER

- Cf. art. [20 RE](#) définissent le cadre et les conditions de réalisation d'un semestre de mobilité.
- Le séjour de mobilité peut être réalisé
 - dès le 2ème semestre pour les Masters à 90 crédits
 - dès le 3ème semestre pour les Masters à 120 crédits
- Le séjour ne peut excéder 1 semestre et 30 crédits

MOBILITE AU NIVEAU MASTER: principes

Comment établir un plan d'études de mobilité?

- Équivalences **strictes** pour les **cours obligatoires**
- Équivalences **thématiques** pour les **enseignements à choix**
- Equivalences **larges** pour les **options libres**



Soyez attentifs à la cohérence de votre projet de mobilité.



LA MOBILITE AU NIVEAU MASTER: règles

- Vous devez accorder la priorité à la réussite des enseignements de votre Master à l'UNIGE.
- En mobilité, vous restez soumis-e au règlement d'études du MA SdS:
 - Les mêmes règles qu'à l'UNIGE prévalent en mobilité, en particulier, le fait de devoir réussir en **deux tentatives maximum** un enseignement obligatoire auquel vous vous inscrivez en mobilité.
 - Il n'est pas possible de procéder à des conservations de notes pour les crédits de mobilité.
 - Il n'est pas possible en cas d'échec à un enseignement obligatoire de prendre un enseignement en remplacement à UNIGE lors de votre retour de mobilité.

POUR TOUS-TES LES ETUDIANT-ES

FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

CONSTITUTION DU DOSSIER (1)

- **S'INFORMER** sur les possibilités d'échanges compatibles avec votre cursus sur le site des affaires internationales:
<https://www.unige.ch/exchange/fr/mobilite/pourquoi-partir-en-mobilite/etudiants/sinformer/ou-se-renseigner/>
- **ETABLIR de manière AUTONOME** les projets de mobilité et remettre votre dossier au service des affaires internationales dans le(s) délai(s) officiel(s) indiqué(s).
- **3 destinations maximum**: un plan d'études pour chaque destination (cf. présentation du Service des affaires internationales).

CONSTITUTION DU DOSSIER (2)

- **Suivre la procédure indiquée par le Service des affaires internationales**
 - Tableau de correspondances: indiquer de manière précise tous les intitulés, le nombre de crédits, le volume horaire et la période d'enseignement.
 - Tous les descriptifs des enseignements envisagés dans l'Université d'accueil doivent être joints à votre dossier (sans ces documents, votre demande de mobilité ne pourra pas être prise en considération).

CONSTITUTION DU DOSSIER (3)

Exemple de tableau de correspondances

Enseignements à suivre en mobilité			Enseignements équivalents SdS			
Code	Intitulé	Crédits ¹⁾ (Uni accueil)	Code SdS	Équivalence	Type ²⁾	Crédits ECTS UNIGE
SOC203 9	Sociology of Family and Gender	15 cr.	T205007	Sociologie de la famille	obligatoire	6

1) Préciser les crédits tels qu'indiqués par l'Université d'accueil

2) Préciser le type d'enseignement (obligatoire, à choix, à option en faculté, options libres, ...)

Équivalence: 1 crédit Uni accueil = 0.5 ECTS UNIGE

(Pour rappel: 1 crédit ECTS = 25-30 heures de travail par terme, y compris heures de cours et travail personnel)

FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

CONSTITUTION DU DOSSIER (4)

Exemple de descriptif

PROGRAMA POLÍTICA ECONÓMICA

Profesores: Aurora Trigo
Ciencias Políticas UAB
CURSO 2009-2010

1. OBJETIVOS DE LA ASIGNATURA

Esta asignatura pretende exponer y clarificar la complejidad de los problemas con que se enfrenta la política económica actual, sus principales objetivos, los instrumentos que los gobiernos tienen a su disposición, y todo lo que está relacionado con la elaboración y la toma de decisiones político-económicas. A través del estudio de los diferentes temas del programa se intentará profundizar en los aspectos más relevantes de la política económica, así como la influencia que tienen las políticas públicas sobre el margen de maniobra de las decisiones políticas, y en qué consisten los procedimientos que culminan con la adopción de medidas específicas por parte de las autoridades económicas.

2. PROGRAMA

Parte I. Conceptos básicos.

Tema 1. Marco conceptual básico de la política económica: fines, objetivos e instrumentos (cap. 3 y parte del 1 y del 2).
Tema 2. La elaboración de la política económica (cap. 4)

Parte II. Los objetivos de la política económica en las economías de mercado.

Tema 3. El pleno empleo (cap. 6).
Tema 4. La estabilidad de los precios (cap. 7).
Tema 5. El crecimiento económico (cap. 8).
Tema 6. La redistribución de la renta (cap. 9).
Tema 7. Calidad de vida y conservación del medio ambiente (cap. 10).

Parte III. Instrumentos de política económica

Tema 8. Política monetaria (cap. 11).
Tema 9. La política fiscal y mixta (cap. 12).
Tema 10. La política monetaria y fiscal en una economía abierta (cap. 13).
Tema 11. Política de rentas y de controles directos (cap. 14).
Tema 12. Políticas microeconómicas (cap. 15).

FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

PROCESSUS D'INSCRIPTION

- **L'INSCRIPTION** se fait en ligne sur le site des affaires internationales
 - ☞ délai unique et commun pour remettre l'inscription **imprimée**:
1^{er} décembre 2020
- **La procédure de SELECTION** des dossiers diffère entre les accords Interfacultaires (sélection par la Commission interfacultaire UNIGE) et Facultaires (sélection interne)
- **CONFIRMATION**: les places d'échanges sont attribuées de manière conditionnelle
 - Réponse pour les accords monde: janvier 2021
 - Réponse pour les accords SEMP et Coimbra : février/mars 2021

ATTRIBUTION DES PLACES

CONFIRMATION: l'attribution d'une place de mobilité n'est pas définitive

1. *Accord de la Faculté , par l'intermédiaire de votre conseiller-ère aux études.*

La 1^{ère} partie doit être réussie; une fois la réponse des affaires internationales reçues, les étudiants doivent faire approuver leur plan d'études par le conseiller-ère aux études.

2. *Accord de l'Université d'accueil.*

ADAPTATIONS / MODIFICATIONS : si un changement de plan d'études s'avère nécessaire, il doit être approuvé par votre conseiller-ère aux études.

- *Vous devez conserver impérativement une copie de votre plan d'études validé qui vous sera ensuite demandé par l'Université d'accueil.*

ENSEIGNEMENTS POSSIBLES A DISTANCE

Aucun enseignement ne peut être suivi à distance pendant le séjour de mobilité

- Seules exceptions: enseignements d'encadrement du projet de recherche ou de mémoire, pour lesquels la Faculté accepte, de cas en cas, que vous les réalisiez à distance (exemples: séminaire d'encadrement du PDR; pratique de la recherche pour les étudiants en Master de communication...).

ECHELLE DE CONVERSION DES CREDITS - exemples

Pays	Université	Crédits	Crédits UNIGE
DESTINATIONS ERASMUS (sauf Royaume-Uni)		1 crédit	1 crédit
ECOSSE		1 crédit 6 crédits	½ crédit 3 crédits
AUSTRALIE	- Université de Sydney - Australian National University	1 crédit 6 crédits	1.25 crédit 7.5 crédits
BRESIL		1 crédit	1 crédit
CANADA		1 crédit	2 crédits
ETATS-UNIS		1 crédit	2 crédits
HONK-KONG		1 crédit	2 crédits

Indications:

1 crédit UNIGE = 25 à 30 heures

3 crédits UNIGE = 75 à 90 heures

6 crédits UNIGE = 150 à 180 heures

VALIDATION DU SEJOUR DANS VOTRE CURSUS

- Le programme validé est notifié à l'étudiant-e par l'intermédiaire d'un courrier du Doyen.
- Sont reportés sur votre relevé de notes les intitulés des cours UNIGE (pour les enseignements obligatoires, à choix et à option en Faculté selon les cas), avec l'indication « Equiv ». Pour les options libres, la mention « crédits acquis en mobilité » figure. Les notes ne sont pas reportées.
- Les résultats obtenus en mobilité n'entrent pas dans le calcul de moyenne générale.
- Les documents originaux (transcripts) sont restitués à l'étudiant-e, qui doit les conserver.

CONTACTS

Questions techniques/pratiques

Guichet de la mobilité

Bâtiment Uni Mail - Rez-de-chaussée, local R055

➤ Réception: tous les jours sauf le mercredi, 10h-13h, sans rdv.

Guichetmobilite@unige.ch

Tél. +41 22 379 80 86

Questions académiques

Conseillère aux études en charge de la mobilité (SdS)

Caroline AEPLI

Mobilite-etu-sds@unige.ch

Tél. +41 22 379 83 49

FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE